

LES TROPHÉES DES ARBITRES, JUGES ET OFFICIEL(LE)S

Sur proposition de leur club peut être nommé(e)s des juges, arbitres et officiel(le)s Saint-Paulois(es) fortement investi(e)s et ayant officié au niveau international, national et/ou régional (niveau à justifier) et permettant ainsi le développement qualitatif de l'arbitrage de leur discipline - **1 par club.**

Pour que les candidatures soient recevables, les athlètes doivent :

- être résident(e)s à Saint-Paul et être licencié(e)s dans un club sportif affilié à l'OMS en 2017 et 2018 ;
- juger une discipline sportive **reconnue par le Ministère des Sports** ;
- **joindre une copie du diplôme officiel d'arbitre, juge ou officiel(le).**

La Commission de sélection des Trophées étudiera les candidatures et fera des propositions au Comité Directeur qui statuera.

LE CLUB

Nom de l'association :

Président(e) :

Référent(e) :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Disciplines sportives :

ARBITRE, JUGE OU OFFICIEL(LE) PROPOSÉ(E)

NOM & Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Adresse :

E-mail :

compétitions couvertes
en 2017

Discipline sportive :

**Informations
complémentaires :**

- *compétitions
couvertes en 2017
et avant;*

- *investissement
dans le club et dans
la/les disciplines
représentée(s) ;*

- *diplôme(s)*

Signature du/de la Président(e) :

Cachet de l'association :

Dossier de candidature complété et diplôme officiel à envoyer :

- par e-mail : contact@oms-saintpaul.re

- ou par voie postale : **165 boulevard du front de mer, 97460 Saint-Paul**